

Un.e chargé.e de mission « Evaluation et rédaction du nouveau plan de gestion 2014-2024 de la RNN St-Nicolas des Glénan » en CDD à Trégunc (29)

Bretagne Vivante – SEPnb est une association loi 1901, œuvrant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. Association de 3 000 membres rayonnant sur l'ensemble du territoire de la Bretagne historique, son budget est de 2,9 millions d'euros, elle emploie 64 salariés et gère une centaine de réserves dont 5 réserves naturelles nationales et 2 réserves naturelles régionales.

La gestion de la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan est depuis 1986 assurée par l'association Bretagne Vivante – SEPnb. L'association bénéficie de l'appui scientifique du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) et des appuis techniques de la Mairie de Fouesnant et de la Communauté de communes du pays Fouesnantais. L'association contribue à la gestion de la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan tant pour la préservation et la surveillance du site que pour la sensibilisation des publics qui découvrent et/ou fréquentent l'Archipel. Elle assure la gestion opérationnelle de la réserve

Contexte

Le plan de gestion décennal de la Réserve naturelle nationale de Saint Nicolas des Glénan 2014-2024 a été validé en CSRPN le 13 mai 2014. Une 1ère évaluation quinquennale de ce plan de gestion ainsi qu'une proposition de planification 2020-2024 a été effectuée par Margot Le Guen (Bretagne Vivante) en 2019 et validé au conseil scientifique le 15 janvier 2021 et au comité consultatif du 21 janvier 2021. Ce plan de gestion 2014-2024 arrivant à échéance il est nécessaire d'effectuer une évaluation décennale et de proposer un nouveau plan d'actions 2025-2028. Pour être en cohérence avec le projet d'extension de la réserve naturelle nationale de Saint Nicolas des Glénan actuellement en cours et dans l'attente de son futur plan de gestion, Bretagne Vivante propose de ne pas rédiger un plan de gestion complet mais simplement un plan d'actions 2025 -2028 sur le périmètre actuel de la RNN des Glénan. Ce document d'actions indispensable au gestionnaire s'appuiera sur la nouvelle méthode d'élaboration de plan de gestion d'espaces naturels (CT88) élaborée par l'OFB et RNF.

MISSIONS ET TÂCHES

L'association Bretagne Vivante recherche un(e) chargé(e) de missions pour rédiger, sous la responsabilité de la conservatrice de la réserve, l'évaluation du plan de gestion 2014-2024 et le nouveau plan de gestion de la RNN Saint Nicolas des Glénan.

PROFIL CANDIDAT-E

- Solide expérience en rédaction de plans de gestion et/ou documents d'objectifs ;
- Expérience souhaitée en association de protection de la nature ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Autonomie, sens du relationnel et de l'organisation du temps de travail ;
- Aptitudes au travail en équipe (dynamisme et souplesse) ;
- Connaissance de la nouvelle méthodologie RNF de rédaction des plans de gestion indispensable (CT88) ;
- Formation ou expérience en écologie/biologie des milieux insulaires appréciée ;

CONDITION DE TRAVAIL

- Le poste est basé à Trégunc, à la maison de la mer
- Travail en équipe avec les salariés et les bénévoles de l'association ;
- Travail en lien étroit avec les partenaires de réserve naturelle Nationale de Saint Nicolas des Glénan ;
- Déplacements à prévoir sur le territoire breton
- Ordinateur et véhicule de service à disposition

RÉMUNÉRATION ET DETAIL DU POSTE

- Groupe D de la convention collective nationale de l'animation, indice 305 ;
- Salaire mensuel brut : 2118.37 €
- Durée et type de contrat : CDD temps plein
- Durée de la mission : 9 mois
- Niveau d'études : BAC+4/5
- Date de début du contrat : 07/10/2024
- Date limite de réponse : 31/08/2024

CV et lettre de motivation, à l'attention de Monsieur le président, à adresser par courriel jusqu'au 31/08/2024 inclus à :
contact@bretagne-vivante.org

Les entretiens auront lieu le 3 septembre prochain

En précisant dans l'objet du message « candidature chargé de missions évaluation du plan de gestion 2014-2024 et rédaction du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan »